



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 06/08/2022

ALERTE MÉTÉO

Le département des Vosges est placé en vigilance orange à compter de 18H00 pour risque d'orages survenant dans la soirée.

Le pic d'orages est attendu entre 18H00 et 22H00.

La préfecture des Vosges vous rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques :

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Réfugiez-vous dans un véhicule, ou maintenez-vous en position accroupie au sol ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves ;
- Annulez ou reportez, dans la mesure du possible, les manifestations de plein air.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Evolution de la situation

Des précisions seront fournies dans les prochains communiqués en fonction de l'évolution de la situation.

Suivez la page Facebook du Préfet des Vosges « Préfet des Vosges » pour être tenus informés de l'évolution de la situation.

Vous pouvez également vous rendre sur les sites internet suivants, pour vous renseigner sur les conditions de circulation du réseau routier et l'évolution des conditions météorologiques :

- www.meteofrance.com
- www.bison-fute.gouv.fr
- www.enroute.est.developpement-durable.gouv.fr/
- www.inforoute88.fr

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr